

Gabriel Gibaut.
Susanne Suzard.

Le trentiesme jour du mois d'Octobre de l'année 1671. Soixante sept.
après les fiancailles et la publication de deux bans de Mariage de entre
Gabriel ^{de l'année} fils de Pierre Gibaut et de Renée L'orbere ses pere et mere de la
Paroisse de N^{re} Dame de Lusignan Paroisse de poitiers d'une part, &
Susanne Durand fille d'Estienne, & de Genevieve de la Mare ses pere et
de la paroisse de St. Sauveur de Montcuillier Diocèse de Rouen d'autre part,
Messieurs Lesques les ayant dispensés de dernier Cons, et ne s'etant
deconnu aucun empeschement legitime, Je soussigné Curé de cette
Paroisse les ay mariez & leur ay donné la Benediction Nuptiale selon
la forme prescrie par la S^{te} Colte, en presence de tesmoins connus
André L'ordré, Anthoine Admon, Nicolas Guitant, et Pierre fils
H. de Bernieres.